



**COMMUNIQUÉ DE LA CROIX-ROUGE HAÏTIENNE,  
DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE  
ET DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE CROIX-ROUGE  
ET DE CROISSANT ROUGE SUR LA PROTECTION DE LA MISSION MÉDICALE**

Port-au-Prince, 26 octobre 2021

Alors que des événements de violence armée continuent de frapper Haïti, la rupture de la distribution de carburant aggrave d'autant plus les conséquences humanitaires pour la population et son accès aux services de base et notamment de santé.

Les coupures d'électricité entravent le fonctionnement des structures, biens et services médicaux. Les soins en pédiatrie, maternité, traumatologie, urgence et hospitalisation risquent d'être totalement interrompus. La fourniture de soins est aussi affectée par l'impossibilité pour le personnel de santé de se rendre au travail. L'approvisionnement en gasoil des hôpitaux est urgent pour le fonctionnement des générateurs et donc pour sauver des vies.

La Croix-Rouge Haïtienne, soutenue par ses partenaires du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, est également active dans la réponse aux conséquences humanitaires du tremblement de terre dans la région sud du pays. Un hôpital d'urgences a été déployé qui reçoit quotidiennement plus de 100 patients. Son fonctionnement est également en danger à cause de la non disponibilité de carburant.

Le Mouvement International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge tient à rappeler que le travail du personnel soignant, les moyens de transport et les infrastructures médicales, qui se sont vu confier la mission de prévenir et d'alléger les souffrances humaines des personnes blessées ou malades où qu'elles se trouvent, doivent être respectés et protégés, et ne doivent pas être empêchés ni entravés.

Le Mouvement International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge est un mouvement humanitaire neutre, impartial et indépendant. Sa mission est de protéger la vie et la dignité des victimes de catastrophes naturelles, de conflits armés ou d'autres situations de violence, en leur portant secours et assistance chaque fois que nécessaire. A ce titre, le respect de l'emblème de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, des ambulances et des personnels de secours, y compris les volontaires, est crucial au nom du respect des principes humanitaires.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

**M. Périclès Jean Baptiste**, Croix-Rouge Haïtienne, tél : +509 4895 6149

**Nicolas Lenssens**, CICR – Mission pour Haïti, tél : +509 3153 8698

**Susana Arroyo**, FICR – Bureau régional des Amériques, tél : +507 6999 3199